

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 12-001440 / 71543906
Alexion Pharma International Sàrl, 1005 Lausanne
Secteur distribution
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H, 1 F
01.09.2012–31.08.2015 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

11 septembre 2012

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail